

Par délibération en date du 6 juillet 2017, le Conseil municipal a délégué à Madame le Maire l'exercice des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Conformément à l'article L.2122-23 du C.G.C.T., les décisions relatives à ces attributions sont soumises aux mêmes règles que les délibérations.

Voici la liste des décisions prises en vertu du C.G.C.T. depuis le Conseil municipal du 3 juillet 2019 :

ALINEA 4 DE LA DELIBERATION - PREPARATION ET PASSATION DES MARCHES

Marché de fournitures - acquisitions :

- une porte avec grillage soudé pour la halte-garderie PITCHOUN' - BRONU PICHON SOUDURE - 718 € T.T.C.
- bacs et palissades dans le cadre de l'aménagement de l'espace Georges Tigréat - HORTIBREIZ - 2 122 € T.T.C.
- rideaux occultants pour l'Espace Mangin - SIZORN - 1 363,27 € T.T.C.
- protections auditives pour les agents techniques - COTRAL - 5 330 € T.T.C.
- une rampe de chargement - LH EQUIPEMENT - 1 466 € T.T.C.
- meublier pour l'espace Georges Tigréat - UGAP - 9 960 € T.T.C.
- deux aires de jeux pour le domaine du grand pré et les hauts de Keravel - KOMPAN - 43 760 € T.T.C.
- illuminations de Noël - BLACHERE ILLUMINATION - 12 981,05 € T.T.C.
- meublier groupe scolaire Arvor - MANUTAN COLLECTIVITES - 5 400 € T.T.C.
- une porte pour le club house rugby - HARMONIE BOIS HABITAT - 2 624,64 € T.T.C.
- deux ordinateurs portables (service Enfance Famille et bibliothèque) - LMPI - 2 230 € T.T.C.
- un nettoyeur haute pression - BREMAT - 3 137 € T.T.C.
- désaffectation - PROUTEAU HERVE - 5 779,20 € T.T.C.
- mise en place d'un organigramme de clés - BATIROISE - 4 955 € T.T.C.
- un micro tracteur - UGAP - 57 262 € T.T.C.
- un fauteuil ergonomique pour le service bibliothèque - AZERGO - 1 934,10 € T.T.C.
- une rampe lumineuse pour le véhicule de la Police Municipale - LH EQUIPEMENTS - 4 041,31 € T.T.C.
- une porte coupe-feu pour le groupe scolaire Arvor - HARMONIE BOIS HABITAT - 3 537,62 € T.T.C.

Marché de services :

acquisition d'un logiciel de billetterie - SEE TICKET - 8 920 € T.T.C.

Envoyé en préfecture le 21/10/2019

Reçu en préfecture le 21/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901052-20191021-2019500-DE

Marché de travaux :

marché de travaux et d'entretien des voiries communales 2019-2022 : montant maximum sur la durée du marché (reconduction incluse) - EUROVIA - 1 500 000 € H.T.

renouvellement de l'éclairage public place Lyautey - STEPP - 33 348 € T.T.C.

menuiseries extérieures des ateliers relais - HARMONIE BOIS – 3 052,20 € T.T.C.

mise en place de la vidéoprotection à la Vallée du Lapis – CITEOS – 3 588 € T.T.C.

ALINEA 6 DE LA DELIBERATION - CONTRATS D'ASSURANCE ET INDEMNITES DE SINISTRE

la Métairie - poteau incendie cassé par un véhicule - remboursement de 2 376,61 € par l'assurance du tiers

rue des aubépines - mât et panneau logos cassés par un véhicule - remboursement de 1 421,44 € par l'assurance du tiers

parking Le Vallon - car contre lampadaire – règlement de 1 416,61 € par l'assurance du tiers

ALINEA 24 DE LA DELIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR CONCOURRIR AU FINANCEMENT DE PROJET

Vidéosurveillance Vallée du Lapis : demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (F.I.P.D.R.)

Acquisition de matériel de désherbage alternatif : demandes de subventions auprès de la Région Bretagne et du Syndicat de Bassin de l'Elorn (cf. délibération du 4 avril 2019)

Réfection partielle de la couverture de l'église : demande de subvention auprès de la Région Bretagne au titre du programme régional en faveur du patrimoine

ACTES DIVERS :

arrêté municipal n° 2019/233 portant délégation de fonction à Madame Françoise LE BRIS

mise à disposition de locaux :

ESPACE MANGIN :

conventions de mise à disposition avec :

- . Radio Pays de Léon
- . la S.A.S. QUEGUINER MATERIAUX (mécénat culturel),

bail commercial de droit commun :

- . le GRETA DE BRETAGNE OCCIDENTALE
- . le Centre Médico Psycho Pédagogique de Morlaix

.../...

ESPACE GEORGES TIGREAT :

conventions de mise à disposition avec :

- . Amble Danse
- . école de danse Claudine Roc'h Bodenez
- . Didascalie (théâtre adultes),
- . Ile aux Enfants,
- . Comité de Jumelage Landivisiau/ Bad Sooden Allendorf
- . Strollad Bro Landi
- . Association Elémentaire (yoga)

ESPACE YVES QUEGUINER :

convention de mise à disposition avec :

- . association ADDESKI
- . société S.G.S. (titulaire d'un agrément ministériel) : passage examen théorique du code de la route

MAISON DE LA MUSIQUE :

convention de mise à disposition avec le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

LOCAL, RUE DE LA CITADELLE (enceinte du groupe scolaire Arvor) :

convention de mise à disposition avec le S.E.S.S.A.D. MASSE TREVIDY

Séance du Conseil municipal du
18 octobre 2019

Le Maire,
Laurence CLAISSE

